

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE d'approche et de gestion



Cette fiche récapitule, étape par étape, les opérations à mettre en œuvre pour lutter contre l'ambroisie, depuis le repérage jusqu'à l'intervention sur le terrain. Idéalement, chaque commune doit désigner un « référent ambroisie » qui assure la cohérence de l'ensemble des tâches.

Les objectifs de cette démarche sont :

- Informer - sensibiliser - éduquer,
- Réduire la quantité du pollen dans l'air,
- Contrôler la prolifération de la plante,
- Améliorer la santé des personnes allergiques.

◆ ÉTAPES ET CALENDRIER DES INTERVENTIONS EN VUE DE CONTRÔLER L'AMBROISIE

INTERVENTIONS	COMMENTAIRES	CALENDRIER	
		PRÉPARATION	RÉALISATION
<i>➤ Étape 1 : assurer la reconnaissance de la plante par le personnel et le public</i>			
• Affichage de photographies	Affiches présentant l'ambroisie et les plantes susceptibles d'induire une confusion	Avant avril	Toute l'année
• Organisation de sessions de formation	En salle et sur le terrain	Février à avril	Mai à juillet
• Exposition de plantes pour démonstration	Outil pédagogique et de sensibilisation <i>Par exemple : plantes en pot à l'entrée de la mairie et dans les réunions publiques</i>	Mars à mai	Mai à octobre
<i>➤ Étape 2 : établir un plan de communication et d'éducation du public</i>			
• Diffusion d'informations dans les médias	Bulletin municipal, presse locale, télévision régionale...	Février à avril	Mai à juin
• Affichage	Affiches présentant l'ambroisie et les plantes susceptibles d'induire une confusion	Avant avril	Toute l'année
• Diffusion de documents d'information	Documents disponibles à la mission écologie du Grand Lyon	Mars à mai	Mai à octobre
• Organisation de tables rondes et de conférences avec démonstrations	Responsable ambroisie, médecins, opérateurs des moyens de lutte, élus, public,...	Avril - mai	Mai à septembre
• Information enseignants et animateurs	Les élèves peuvent jouer le rôle de vecteurs d'information auprès des parents	Toute l'année	Toute l'année
• Réalisation d'animations	Malle pédagogique « pollen » du pôle d'éducation à l'environnement urbain du Grand Lyon		Toute l'année
<i>➤ Étape 3 : évaluer la situation (état des lieux)</i>			
• Prospection en vue d'un état des lieux	Repérage des différents espaces où pousse l'ambroisie	Avril - mai	Juin - juillet
• Réalisation d'une carte des sites infestés	Marquage des niveaux d'infestation par des couleurs différentes (évaluation quantitative ou semi-quantitative si possible) <i>Par exemple :</i> ■ très infesté >50 plantes/m ² ■ moyennement infesté 20 à 50 plantes/m ² ■ faiblement infesté < 20 plantes/m ²	Avril - mai	Juin - juillet (avec mise à jour régulière)



INTERVENTIONS	COMMENTAIRES	CALENDRIER	
		PRÉPARATION	RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> • Identification des origines et causes de l'infestation de chaque site <ul style="list-style-type: none"> - Historique et caractéristiques du site - Identification des causes de l'infestation (naturelles ou humaines) 	<p>Utile pour aider au choix des moyens de lutte et prévoir leur adaptation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conditions favorisant la germination et la croissance rapide de l'ambroisie (banque de graines dans le sol, terres perturbées, couvert végétal absent ou clairsemé, ...) • Conditions difficiles de croissances des autres plantes (qualités physico-chimiques du sol, dessèchement excessif du sol, ...) 	Mars - mai	Juin à août
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de synthèse 			Juin à octobre

➤ *Étape 4 : établir un plan de lutte contre l'ambroisie*

<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une stratégie : <ul style="list-style-type: none"> - objectifs et priorités de contrôle - interventions : 	<p>Pour l'année en cours et les 3-4 années suivantes</p> <p>Choix des méthodes d'intervention avec prise en compte du cycle biologique de l'ambroisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • destruction des plants d'ambroisie • installation d'un nouveau couvert végétal compétitif • Intervention sur les conditions de croissances des plantes en place 		Mars à juin
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan d'action par site ou type de site : <ul style="list-style-type: none"> - Description des sites où les interventions sont prévues - Description des interventions de contrôle à appliquer 	<p>Préparer un calendrier d'interventions</p>		Juin

➤ *Étape 5 : réaliser le plan de lutte et évaluer son efficacité*

<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et supervision des interventions prévues 	<ul style="list-style-type: none"> • destruction des plants d'ambroisie existants • installation d'un nouveau couvert végétal compétitif • intervention sur les conditions de croissances des plantes en place 	Juin	Juillet - août Dès que possible
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'efficacité des interventions 	<p>Comparaison de la carte avant/après intervention</p>		Septembre
<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du rapport de suivi d'intervention 	<p>Bilan municipal des interventions</p>		Septembre et octobre
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la seconde année et des années suivantes 	<p>Retour à l'étape 1</p>		